

Examen des options de recettes – Foire aux questions

Q1. Pourquoi examiner les options de recettes?

R1. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) examine son régime fiscal (et ses autres sources de revenus) de façon régulière pour s'assurer qu'il engrange autant de revenus que nécessaire pour absorber les coûts des programmes et des services publics sans compromettre ses autres objectifs, notamment le maintien d'une économie ténoise forte.

D'après les perspectives financières actuelles, les revenus sont en baisse alors que les dépenses, elles, sont à la hausse. En fait, si rien n'est fait, on prévoit des déficits de fonctionnement dès 2018-2019.

- [Lire le survol de l'économie des TNO](#)

Le GTNO vise à instaurer une structure fiscale à la fois stable et prévisible qui adhère aux principes établis de saine politique fiscale tout en permettant aux TNO de concurrencer d'autres provinces et territoires sans pour autant nuire à l'économie ténoise, dans la mesure du possible.

Dans cet esprit, le gouvernement territorial travaille en étroite collaboration avec la 18^e Assemblée législative pour examiner les options à sa disposition et déterminer si une meilleure utilisation de certaines sources de revenus pourrait aider à atténuer les pressions budgétaires qui s'exercent sur les TNO.

Il est important de noter que même si l'augmentation des revenus peut faire partie de la solution, il faudra demeurer réaliste sur nos capacités. Il est évident, en raison de plusieurs facteurs, que nous ne pourrons pas résoudre tous nos problèmes financiers par la simple augmentation des revenus.

Q2. Quelles sont actuellement les principales sources de revenus du GTNO?

R2. Plus de 75 % des revenus du GTNO proviennent de transferts fédéraux. Les fonds accordés en vertu de la formule de financement des territoires constituent la plus importante source de revenus : ils représentent environ les deux tiers (68 %) des revenus totaux du GTNO. Les autres formes de transferts provenant du gouvernement fédéral, notamment le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), totalisent 9 % des revenus totaux. Les montants de ces transferts, qui sont établis suivant des formules, ne peuvent pas être modifiés par le GTNO.

Le quart restant des revenus totaux provient de sources ténoises : impôts, taxes, frais, redevances sur les ressources, revenus de placements et recouvrements. Le GTNO a le pouvoir de changer les montants tirés de ces sources, mais doit néanmoins prendre en considération des éléments tels que le coût de la vie, la nécessité de maintenir une structure fiscale compétitive, ainsi que les répercussions des hausses d'impôts et de taxes sur l'activité économique.

- [En savoir plus sur les sources de revenus du GTNO](#)

Q3. Qu'est-ce qui freine l'augmentation des recettes?

R3. La croissance des recettes est moins forte depuis quelques années. Cette situation s'explique principalement par la faible augmentation des transferts versés en vertu de la formule de financement des territoires.

La valeur de ces transferts est déterminée par la croissance de la population ténoise (calculée par rapport à celle de la population canadienne dans son ensemble) ainsi que par l'augmentation des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux.

Le ralentissement de l'économie canadienne (et de celle des TNO) signifie que les provinces doivent composer avec une plus faible croissance des recettes tout en gérant leur niveau d'endettement; dans ce contexte, elles n'ont souvent d'autre choix que de réduire leurs dépenses. Cette réduction des dépenses par les gouvernements provinciaux et locaux de même que la croissance presque nulle de la population ténoise sont ce qui explique en grande partie la faible augmentation des transferts versés en vertu de la formule de financement des territoires.

La faiblesse du secteur minier est aussi un facteur qui a freiné l'augmentation des recettes aux TNO ces dernières années.

Q4. Quelles sont les perspectives pour l'augmentation des recettes? Peut-on s'attendre à une croissance dans les prochaines années?

R4. On prévoit que les revenus totaux du GTNO diminueront de 1,4 % au cours des cinq prochaines années – jusqu'en 2019-2020 – en raison du ralentissement de l'économie ténoise, une situation qui s'explique principalement par l'effet de la baisse de la valeur des produits de base sur le secteur minier.

À plus long terme, les projections économiques actuelles révèlent un déclin continu dans la production de ressources. Ainsi, les opérations minières de demain auront moins de retombées sur l'activité économique que celles d'aujourd'hui, notamment au chapitre de la production et de l'emploi. L'exploration des ressources – élément essentiel au développement du secteur – est également en déclin.

À moyen terme, on s'attend à une faible augmentation des transferts versés en vertu de la formule de financement des territoires; ces transferts composent la majorité des revenus du GTNO. Les provinces éprouvent de la difficulté à présenter des budgets équilibrés et doivent composer avec un niveau d'endettement élevé : dans ce contexte, on peut prévoir qu'elles continueront de limiter leurs dépenses. La croissance presque nulle de la population ténoise est un autre facteur expliquant la faible augmentation prévue des transferts.

La croissance des recettes autonomes du GTNO a été modeste ces dernières années en raison de la faible croissance de la population et du ralentissement économique aux TNO. Ce ralentissement économique est directement attribuable à la baisse du prix des marchandises et à l'incapacité des entreprises de l'industrie des ressources à obtenir du financement pour leurs activités d'exploration et de développement. On s'attend à ce que la croissance des recettes autonomes demeure modérée étant donné l'état actuel de l'économie ténoise, et on prévoit même que certaines sources de recettes autonomes pourraient connaître un déclin dans les prochaines années.

Q5. De quels facteurs le GTNO tient-il compte lorsqu'il évalue ses options de recettes?

R5. Lorsqu'il examine et évalue les options dont il dispose pour augmenter ses revenus, le GTNO se fonde sur les critères suivants :

- le potentiel de production de revenus : la petite assiette fiscale limite le montant qui peut être prélevé par une imposition accrue;
- les principes de saine politique fiscale, qui permettent de s'assurer que le système fiscal est aussi prévisible, équitable, efficace et simple que possible;
- les répercussions sur l'économie des TNO, y compris le besoin de concurrencer d'autres provinces et territoires.

Q6. Quelles options de recettes sont envisagées?

R6. Les options de recettes envisagées dans cet examen comprennent l'augmentation des taux d'imposition et l'introduction de nouvelles taxes.

Q7. Les options envisagées dans cet examen prévoient-elles des moyens d'accroître la population ou de stimuler la croissance économique?

R7. Non. Les options envisagées n'ont pas pour but d'assurer la croissance de l'économie ténoise. Le GTNO a déjà mis au point différentes stratégies économiques à cette fin, dont la Stratégie sur les perspectives économiques (<http://www.iti.gov.nt.ca/content/economic-opportunities-strategy>) et la Stratégie d'exploitation des minéraux (<http://www.iti.gov.nt.ca/content/mineral-development-strategy>).

Q8. Les recettes fiscales ont-elles pour effet de réduire les transferts versés en vertu de la formule de financement des territoires?

R8. En vertu de la formule de financement des territoires, le GTNO conserve 100 % des revenus qu'il peut générer par une augmentation des taux d'imposition ou l'instauration de nouvelles taxes.

Cependant, si l'économie devait connaître une croissance qui avait pour effet d'augmenter l'assiette fiscale, le GTNO conserverait en moyenne 30 cents sur chaque dollar supplémentaire produit par ses sources de recettes autonomes. Cette situation s'explique par le fait que la formule de financement des territoires est conçue pour combler l'écart financier entre les recettes autonomes du GTNO et ses dépenses; lorsque les recettes autonomes du GTNO augmentent, les transferts versés en vertu de la formule de financement des territoires diminuent. Cela dit, afin d'encourager le GTNO à veiller à la croissance de son économie, la formule prévoit aussi une mesure incitative au développement économique qui abaisse de 30 % les revenus inclus dans la formule. Autrement dit, si l'activité économique accroît les recettes autonomes, seulement 70 % de ces recettes, en moyenne, sont pris en compte dans la formule de financement.

La croissance de population qui découle d'une économie forte est ce qui a le plus grand effet sur l'augmentation des revenus totaux. Pour chaque personne de plus qui vit aux TNO, 35 000 \$ sont versés en tant que transfert d'après la formule de financement des territoires.

Q9. Une hausse d'impôts se traduirait-elle par une augmentation importante des revenus?

R9. Non. L'assiette fiscale des TNO est trop petite pour qu'une hausse d'impôts puisse être le meilleur moyen de générer des revenus proportionnels à nos dépenses. En fait, la petite taille de l'assiette fiscale ténoise empêche le GTNO de générer suffisamment de nouveaux revenus pour résoudre le problème de manque de viabilité budgétaire.

De plus, l'augmentation du fardeau fiscal des entreprises et des particuliers pose ses propres risques. Le climat rigoureux des TNO, le manque d'infrastructures et les coûts élevés de transport sont autant de facteurs qui font augmenter le coût de la vie, ce qui se reflète dans la structure fiscale actuelle des TNO.

Une hausse d'impôts et de taxes enlèverait de l'argent à l'économie locale et aurait une incidence sur le coût de la vie, le portefeuille des familles et le bénéfice net des entreprises locales. Elle ferait aussi des TNO un lieu moins attrayant où vivre, travailler et faire des affaires. Déjà, une diminution des recettes fiscales peut être observée en raison d'événements mondiaux qui ont touché l'économie de ressources des TNO.

Les plus récents examens des recettes n'ont pas mené à une hausse d'impôts et de taxes par crainte qu'elle puisse avoir un effet sur l'économie. Les considérations économiques sont identiques aujourd'hui, voire plus importantes encore. Le GTNO a très peu de marge de manœuvre pour générer de nouveaux revenus importants sans augmenter le coût de la vie ou freiner la croissance économique. Les options de recettes qui sont possibles aux TNO ne peuvent produire que de petites quantités de recettes autonomes, ce qui ne suffit pas à payer l'ensemble des dépenses de fonctionnement du gouvernement.

Q10. La production de nouveaux revenus pourrait-elle éliminer les déficits de fonctionnement annoncés par les prévisions économiques actuelles?

R10. Le gouvernement ténois a peu de marge de manœuvre dans les revenus à inscrire au budget. Même si la stratégie fiscale du GTNO inclura l'examen des différentes options d'imposition et de taxation, la solution au problème actuel ne pourra passer exclusivement par une hausse d'impôts et de taxes pour les résidents et les entreprises des TNO.

Les quelques options de recettes qui pourraient générer des revenus importants freineraient les investissements du secteur privé et la croissance économique, en plus de laisser les citoyens et les familles avec moins d'argent dans leurs poches alors qu'ils doivent composer avec une augmentation du coût de la vie.

Cet effet négatif sur les consommateurs et les entreprises doit être mesuré par rapport à l'effet positif d'une augmentation des dépenses gouvernementales, compte tenu particulièrement de la taille de l'assiette fiscale ténoise et de sa contribution limitée aux revenus totaux du GTNO.

Q11. Le transfert des responsabilités n'était-il pas censé mener à une augmentation des revenus?

R11. Les revenus totaux ont bel et bien augmenté à la suite du transfert des responsabilités. En effet, le GTNO récolte désormais tous les revenus tirés des ressources; après application des versements compensatoires de 50 % prévus par la formule de financement des territoires et après le partage des revenus avec les organisations autochtones signataires de l'entente sur le transfert des responsabilités, le GTNO conserve 37,5 % de ces revenus. De plus, en 2014-2015, 67,5 millions de dollars ont été ajoutés de façon permanente à la base de dépenses brutes de la formule de financement des territoires pour absorber les coûts de la gestion des terres, des eaux et des ressources non renouvelables des TNO.

Cela dit, l'objectif premier du transfert des responsabilités était de donner aux administrations nordiques le contrôle de la gestion des terres, des eaux et des ressources non renouvelables; la possibilité d'en tirer des revenus supplémentaires faisait partie de l'entente, mais n'en était pas un élément central.

Les revenus tirés de ressources sont très instables, et le GTNO n'en tient pas compte dans son budget de fonctionnement. Par exemple, depuis la mise en œuvre du transfert des responsabilités il y a deux ans, le prix des marchandises a baissé, tandis que les activités d'exploration pétrolière et de mise en valeur du pétrole dans la région du Sahtu ont décrue.